



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44
COMMISSION SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

- Le tirage des 1/4 et 1/2 finales de la Coupe de la Loire et de la Coupe Valeyre/Léger se déroulera le mardi 22 avril à 19h, dans les locaux de la société « Souchon Boissons », 1 Zac. Montrambert, à La Ricamarie. Tous les clubs qualifiés sont cordialement invités.

NOTE AUX CLUBS COUPE VALEYRE/LEGER

Les 8^{ème} de finale de la coupe Valeyre/Léger prévus le week-end des 29 et 30 mars, sont annulés et reportés au lundi 21 avril. De ce fait, les 1/4 de finale sont reportés au jeudi 1^{er} mai. Tous les clubs qualifiés sont priés d'en prendre bonne note.

COURRIERS RECUS

Abh : demande d'avancer la rencontre en D5 Poule D du 13 avril ; déclare forfait en D5 Poule D du 13 avril : transmis aux Règlements.

Haut Pilat : accord pour avancer la rencontre de D5 Poule D du 13 avril.

St Paul en Jarez : demande d'avancer la rencontre de D5 Poule E du 27 avril : en attente de l'accord du club adverse.

St Chamond Feu Vert : accord pour avancer la rencontre de D5 Poule E du 27 avril.

Astrée : demande d'avancer la rencontre de D4 Poule C du 27 avril : en attente de l'accord du club adverse.

Sud Forez Luriecquois : accord pour avancer la rencontre de D4 Poule C du 27 avril.

Périgneux St Maurice : déclare forfait en D5 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

Veauche : déclare forfait en D4 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

L'Horme : déclare forfait général en D1 : transmis aux Règlements.

La Fouillouse : déclare forfait en D4 Poule E pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

Roanne Parc : déclare forfait en D2 Poule B pour le 12 avril : transmis aux Règlements.

Usson en Forez : déclare forfait en D5 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

St Chamond Le Creux : déclare forfait en D4 Poule F pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

Les clubs de D1 sont priés de prendre bonne note du **forfait général de L'Horme**.

Les clubs de D4 Poule E sont priés de prendre bonne note du **forfait général de La Fouillouse 2, suite à trois forfaits simples**.